



**CERTIFICAT DE
QUALIFICATION
PROFESSIONNELLE**



**TECHNICIEN
SPORTIF**



**RUGBY
À XV**

Une formation*
proposée
en partenariat
avec le
Comité Territorial



Le CQP, C'EST QUOI ?

Le CQP est un diplôme délivré par la branche professionnelle du sport, qui a délégué la certification à la Fédération Française de Rugby.

Ce diplôme permet d'encadrer le rugby contre rémunération dans la limite de 360 heures par an.

Le titulaire d'un CQP « Technicien de rugby à XV » peut encadrer en autonomie les activités du rugby à XV pour tous les collectifs jeunes, des moins de 14 ans jusqu'aux équipes séniors de niveau Fédérale 2.

COMMENT ENTRER EN FORMATION ?

Être âgé d'au moins 18 ans ;

Être titulaire d'une attestation aux premiers secours (PSCI ou AFPS) ;

Justifier d'une expérience d'encadrement d'une équipe (école de rugby, jeunes ou séniors) en rugby à XV pendant au moins une saison ;

Attester d'une pratique minimum de 3 saisons sportives au sein d'une équipe de rugby à XV évoluant en compétition.

INFORMATIONS PRATIQUES

Formation de septembre 2017 à juin 2018
110 heures de formation réparties sur l'année (11 jours)
40 heures de formation ouverte à distance
120 heures de mise en situation professionnelle (stage en club)

Frais pédagogiques : 1 500€ TTC soit 10€ / heure de formation. Le CQP peut être financé par la voie de la formation professionnelle continue [organisme enregistré sous le numéro 54 17 01803 17 - cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat]. Contactez-nous pour connaître les possibilités de financement

DOSSIER D'INSCRIPTION

Télécharger le dossier d'inscription sur le site du Stade Rochelais www.staderochelais.com rubrique Le Club > Formation > Ecole Privée
Et sur le site du Comité Territorial du Poitou Charentes rubrique Formation à partir du lundi 10 avril 2017.

* Formation en cours d'habilitation par la FFR

LE CQP VALIDE 4 BLOCS DE COMPÉTENCES

Bloc 1 - Conception d'un projet d'entraînement en rugby à XV
Diagnostic de l'équipe et des joueurs, définir la stratégie d'entraînement en relation avec le contexte, planifier le programme d'entraînement

Bloc 2 - Conduite des séances d'entraînement
Concevoir une séance d'entraînement, mener la séance, optimiser les facteurs de la performance, assurer la sécurité des pratiquants, évaluer le projet d'entraînement

Bloc 3 - Gestion des ressources humaines et logistiques lors des échéances compétitives
Manager les joueurs et l'équipe en phase préparatoire, gérer le temps avant pendant et après match

Bloc 4 - Protection des personnes en situation d'incident et d'accident
Assurer la gestion des incidents, protéger les blessés, alerter les secours

CALENDRIER DE FORMATION

Dossier d'inscription
Retour avant le 9 juin 2017

.....
Tests de sélection & Positionnement
Samedi 17 juin 2017

.....
Entrée en formation
Lundi 4 et mardi 5 septembre 2017

.....
Dates des regroupements
Lundi 2 octobre 2017
Lundi 6 novembre 2017
Lundi 4 décembre 2017
Lundi 8 janvier 2018
Lundi 5 février et mardi 6 février 2018
Lundi 5 mars 2018
Mardi 3 avril 2018
Lundi 14 mai 2018

.....
Certification
Lundi 4 Juin 2018

CONTACT

Antoine PRAUD
Responsable Sportif de la Formation
06 30 93 05 62 - apraud@staderochelais.com

Cécile ESPAGNACH
Directrice de l'Ecole Privée du Stade Rochelais
06 87 49 20 66 - cespagnach@staderochelais.com